

C'est les élections professionnelles en ce moment. Je sais vraiment

Sauf que cette année j'ai eu fort à faire avec le nouveau collègue !

Le libre arbitre ?

Le libre arbitre ?

Oui mais, ça sert à quoi exactement ?

Oui mais, ça sert à quoi exactement ?

Moi, je te conseillerais le SE-UNSA

Mais pourquoi donc ?

Ah oui et pourquoi le SE-UNSA plutôt ?

C'était son premier poste, sans formation, j'ai dû lui donner un coup de main

Le SE-UNSA s'est toujours opposé à cette mastérisation, contrairement à une organisation syndicale majoritaire

Ben dis moi, tu es bien professeur des écoles ?

Au fait, tu sais que je vais être papa pour la troisième fois, ma femme compte travailler à

Je vois pas le rapport !!

*Euh... le problème c'est que l'utilité en elle-même est une contrainte, puisqu'elle pousse à agir.*

*mm... le problème c'est que l'utilité en elle-même est une contrainte, puisqu'elle pousse à agir.*

Eh bien, à l'école

Elle va pouvoir travailler à 80 %, le SE-UNSA se bat pour que ce droit soit accordé aux collègues

Ca pourrait être mieux

Je constate que le SE-UNSA a beaucoup oeuvré pour la profession, et les autres organisations

*Si je comprends bien, on ne se comporte jamais aussi librement que lorsqu'on agit contre son intérêt ou celui d'autrui.*

*Si je comprends bien, on ne se comporte jamais aussi librement que lorsqu'on agit contre son intérêt ou celui d'autrui.*

SA! Eux, ont pris la responsabilité de signer un accord, d'autres organisations se sont contentées de dire non

*ça me donne une idée : si la police vous rattrape, au procès nous expliquerons avoir agi sous l'emprise du libre arbitre.*